

Les combats de Jean-Jacques de Félice et le référendum en Kanaky/Nouvelle-Calédonie



**Samedi 27 octobre 2018 de 18h à 22h, salle Jean Dame
17 rue Léopold Bellan 75002 PARIS
Métro : Étienne Marcel/Sentier**

À l'occasion des dix ans de la disparition de Jean-Jacques de Félice et à quelques jours du référendum d'autodétermination en Kanaky/Nouvelle-Calédonie, les sections parisiennes de la LDH et l'AISDPK (Association information et soutien aux droits du peuple kanak) vous invitent à une soirée d'hommage et de réflexion, avec le soutien de Médiapart.

• 1^{ère} partie (18-20h). Projection du film *Jean-Jacques de Félice, la passion de la justice* de Mehdi Lallaoui 2017 (durée 52 min)

Table ronde : Témoignages sur les combats de Jean-Jacques de Félice

• 2^{ème} partie (20-22h). Projection du film *Kanaky-Nouvelle-Calédonie, la métamorphose du Caillou* de Mehdi Lallaoui, 2018 (durée 52 min)

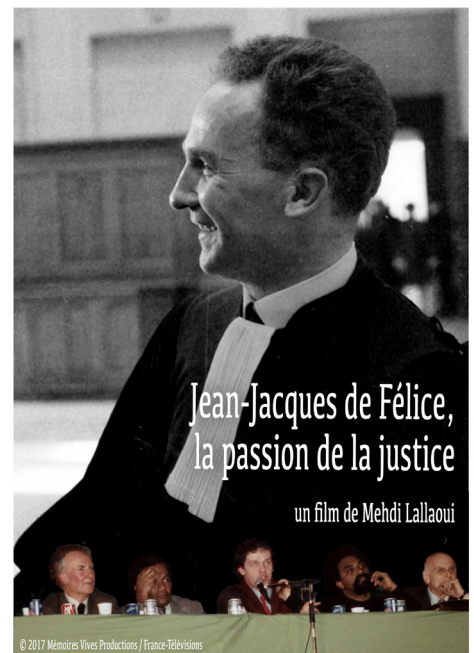
Table ronde : À propos du référendum d'autodétermination du 4 novembre 2018 en Kanaky/Nouvelle-Calédonie

Avec la présence de :

- Sylvie Boitel (LDH, avocate)
- Monique Hervo (travailleuse sociale dans les bidonvilles de Nanterre)
- Mehdi Lallaoui (AISDPK, réalisateur)
- Isabelle Leblic (AISDPK - anthropologue au CNRS)
- Gilles Manceron (LDH, historien)
- Edwy Plenel (Médiapart)
- Michel Tubiana (président d'honneur de la LDH, avocat)

Jean-Jacques de Félice (1928-2008)

Avocat des droits humains, défenseur des Algériens du FLN, fondateur du comité français de liaison contre l'apartheid, vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme, défenseur des objecteurs de conscience, des pacifistes et des insoumis, fondateur du groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), avocat de Droit au Logement (DAL), des militants antinucléaires de Polynésie, des paysans du Larzac en lutte, président de l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK) qu'il a contribué à créer, défenseur des hommes et des peuples opprimés, des militants kurdes, basques espagnols, italiens, des sans-papiers et des sans-droits...



Le référendum en Kanaky/Nouvelle-Calédonie

Débat autour des enjeux de la décolonisation aujourd'hui : trente années après les « Événements » qui ont vu la Kanaky/Nouvelle-Calédonie au bord de la guerre civile, lors du référendum du 4 novembre 2018, 174 154 électeurs – sous statut civil coutumier et sous statut civil de droit commun – seront appelés à répondre à la question suivante :

« Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? »